

De cette façon, les inconvénients signalés disparaissent malgré la multiplicité de drapeaux du Sacré-Cœur, multiplicité qui n'existait point pour les bannières religieuses d'autrefois. De fait, la bannière religieuse reste à l'abri de toute vulgarité dans le sanctuaire de Foi de son possesseur, ce qui n'arrive pas toujours pour les simples drapeaux nationaux, vu l'usage que l'on a fait en ce pays.

Une voix autorisée, celle de Mgr Em. Bougaud, auteur de *l'Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie et des origines de la dévotion au cœur de Jésus*, confirme d'une façon inattendue le fait historique de la bannière religieuse flottant au milieu de drapeaux nationaux.

Après avoir cité les paroles de Notre-Seigneur demandant que son cœur fut inscrit sur les drapeaux du roi, Mgr Bougaud fait les observations suivantes :

1ère "

" La Bienheureuse ne parle que du roi, parce que, dans
" les idées de ce temps, le roi et la France ne faisaient
" qu'un Le roi, c'était toutes les âmes de la France
" réunies en une seule âme et vibrant à la fois.

" 2me " Quant à l'étendard, pour bien
" comprendre ce que Dieu demande, voici ce qu'il faut
" se rappeler : Depuis les temps les plus reculés, la
" France avait toujours eu un étendard sacré ; un
" étendard qui n'allait pas aux combats vulgaires ; un
" étendard qui reposait dans le sanctuaire de Saint-